

ADOPTÉ

0. Ouverture

0.1 Que l'on ouvre l'Assemblée à 13h20.

Proposé par Zacharie Dostaler

Appuyée par Alexandre Bouffard

Adopté à l'unanimité

1. Procédures

1.1 Que Nadia Lafrenière et Mathieu Melançon agissent respectivement à titre d'animatrice et de secrétaire dans le cadre de cette assemblée.

Proposé par Simon Bilodeau Colbert

Appuyée par Julie Boisvert

Adopté à l'unanimité

2. Grève

2.1 Plénière

2.1.1 Que l'on tienne une plénière de 30m sur le sujet de la grève

Proposé par Frédérick Desbiens

Appuyé par Simon Bilodeau langues

Adopté à l'unanimité

Début de la plénière 13h25

Fin de la plénière 13h55

2.1.1.1 Que l'on allonge la plénière de 15 minutes

Proposé par Rose de Lariva

Appuyé par Kimberly Lanthier, création littéraire

Adopté à majorité

2.1.1.2 Rajouter 15 minutes à la plénière

Proposé par Alexandre Dandurand

Appuyé par Mylène Sabourin-Simard, Histoire civilisation

Adopté à majorité

2.2 Modalités

2.2.1 Que l'AGECVM soit en grève le mercredi 2 avril et le jeudi 3 avril pour les cours de jour dans le but de participer et permettre une mobilisation large pour la manifestation nationale contre l'austérité et pour un budget plus égalitaire.

Qu'il y ait du piquetage symbolique le 2 avril.

Que les services du bloc sportif et du Gribouille restent ouverts.

Proposé par Julien Crête-Nadeau

Appuyé par Mylène Sabourin Simard, Histoire civilisation

2.2.1.1 Enlever le mercredi 2 avril après « Que l'AGECVM soit en grève » et le point : Qu'il y ait du piquetage symbolique.

Proposé par Pascale Salvalie

Appuyé par Raphaël Paquette, Administration

2.2.1.2 Question préalable demandé

Proposé par Philippe Mélinot, informatique

Appuyé par ???

Adopté au 2/3.

Sur l'amendement rejeté, 220 pour, 232 contre.

2.2.1.3, Scinder la principale pour que les 2 avril et 3 avril soit en deux votes séparés.

Proposer par Jean-François Laguë

Appuyé par Paul Treille, QI

Battue à majorité.

2.2.1.4 Amendement Que les stages à l'externe soient maintenus.

Proposer par Julien-Crête Nadeau

Appuyé par Geneviève Bordeleau

Adopté à l'unanimité

2.2.2 Proposition de recomptage par Philippe Mélilot

Appuyé Amélie Dupont

2.2.2.1 Question préalable proposé par Mylène Sabourin-Simard

Appuyé par Geneviève Bordeleau

Adopté au 2/3

Reprise du vote battue à majorité

2.2.1.5 Question préalable sur la principale Célia Guillemenot, Technique de Travail Social

Appuyé par Mylène Sabourin-Simard, Histoire civilisation

Adopté à l'unanimité

Sur la principale, adopté à majorité

Pour : 351 Contre : 140

Note du secrétariat :

l'invalidité du vote pris lors de l'Assemblée générale spéciale du mardi 25 mars faute de quorum (644 membres présent-e-s requis pour 491 votant-e-s effectif) et compte tenu du Code Morin (Si les statuts exigent la présence d'un nombre déterminé de membres pour que l'Assemblée soit valablement constituée, il faut s'assurer que cette condition est remplie avant l'ouverture et qu'elle subsiste pendant toute la durée des délibérations; autrement, on ne pourrait procéder valablement. C'est ce qu'on désigne sous le nom de quorum, et le secrétaire est ordinairement chargé de cette constatation. (...), in Victor Morin, Procédures des assemblées délibérantes, Beauchemin, Montréal, 1994, p.38]

2.2.3 Propose de garder les rencontres de stage par Amélie Dupont

Appuyé par Brigitte Lachance

2.2.3.1 Amendement pour rajouter : et de revendiquer un accès libre au cégep

Proposé par Julien Crête-Nadeau.

Appuyé par ???

2.2.4 Demande constatation du quorum

Quorum constaté

Sur l'amendement

Adopté à majorité

De retour sur la principale tel qu'amendé :

Que l'on garde les rencontres de stage et de revendiquer un accès libre au cégep

Question préalable est demandé

Proposé par Zacharie Dostaler

Appuyé par Geneviève Bordeleau

Adopté à l'unanimité

Sur la principale

Adopter à l'unanimité

2.3 Vote

3. Varia

4. Levée

4.1 La levée de l'Assemblée à 15h51

Proposé par Clovis Raymond-Laruelle

Appuyé par Kimberly Lanthier

Adopté à l'unanimité